



Chère Madame, cher Monsieur,

## **Le Site des Dames blanches : l'indispensable concertation avec les habitants.**

Depuis deux ans, des inquiétudes planent sur le site des Dames blanches. La Secrétaire d'état au Logement à la Région de Bruxelles-Capitale, envisageait en effet de faire construire mille logements sociaux sur ce champ, situé en bordure de la forêt de Soignes, en contradiction avec le PPAS (Plan particulier d'affectation du sol) existant, et sans tenir compte des particularités du lieu.

Benoît Cerexhe a eu l'occasion de tempérer ces ambitions démesurées en imposant que tout projet de construction qui serait mené par la Société régionale du logement respecte la densité des quartiers environnants et comporte au moins 50% de logements accessibles à des revenus moyens et des jeunes ménages. Un appel à projet européen a été lancé et trois bureaux d'urbanisme ont été retenus. Après une première procédure de sélection mal respectée, il a fallu reprendre les opérations au début. A la suite de celles-ci, un jury a sélectionné un projet comprenant des tours de 15 étages ainsi que des barres de logements. A la demande de Damien De Keyser, Echevin et administrateur cdH de la Société régionale du logement (SLRB), ce projet, en totale rupture avec l'urbanisation du quartier, a finalement été rejeté. Un autre bureau a ensuite été sélectionné et son projet « Cité grille » a été retenu par le conseil de la SLRB. Cette fois encore, le cdH a été le seul parti à s'opposer, les autres formations politiques (MR, PS et Ecolo) s'étant soit abstenues, soit ayant soutenu le projet de construction de 625 logements qui ne correspond pas au tissu social et urbanistique du quartier.

Contrairement à ce qui a été diffusé ces derniers jours, **nous avons obtenu que ce projet, que nous avons été les seuls à rejeter, suive cependant les règles prévues au cobat - ancienne version - (code bruxellois d'aménagement du territoire) qui imposent l'avis de la commune, après consultation des citoyens pour une modification ou une abrogation du PPAS.** Il est évident que le cdH continuera après les élections à s'opposer à tout projet qui ne respectera pas les gabarits, la densité et la typologie du quartier environnant. Si nous avons toujours été favorables à la création de logements dans notre commune afin de permettre notamment aux jeunes ménages de s'y installer, c'est à la condition que ceux-ci favorisent la convivialité et le lien social et qu'ils se réalisent en concertation avec les habitants. En clair, cela signifie un projet respectant les caractéristiques des quartiers environnants et prévoyant essentiellement du logement unifamilial avec des infrastructures communes, telles que des crèches, les petits commerces et des professions libérales.

Notre commune a la chance d'avoir su préserver des zones vertes, des lieux de rencontres, des petits noyaux de commerces et une densité de population raisonnable. Il y fait bon vivre. Nous souhaitons partager cette qualité de vie et non pas pour la détruire par des projets sur-dimensionnés et humainement mal conçus.

Nous vous prions de croire, chère Madame, cher Monsieur, à l'expression de nos sentiments dévoués.

**Damien DE KEYSER**  
Echevin du logement  
de Woluwe-Saint-Pierre  
1<sup>er</sup> de la 2<sup>ème</sup> colonne (n°24)

**Georges DALLEMAGNE**  
Député fédéral  
dernier suppléant à la Région  
1<sup>er</sup> suppléant à l'Europe

**Benoît CEREXHE**  
Ministre de l'Economie  
et de l'Emploi  
1<sup>er</sup> de la liste 3 cdH